

Handicapés Domaine Nature laisse une place au soleil



Domaine Nature est prévu sur le site du terril Alex, une ancienne friche minière stabilisée.

DR

Ungersheim et Feldkirch sont devenues propriétaires du terril Alex où est projeté un espace de vie à vocation thérapeutique et de bien-être pour personnes handicapées et valides.

Domaine Nature est le nom de l'association que Jacky Lechleiter, père de Jim, un enfant handicapé aujourd'hui âgé de 15 ans, a créée en 2006 pour « réaliser un rêve » : créer avec d'autres parents un espace de vie à mixité sociale entre personnes

handicapées et valides.

À la clé, la création d'une centaine d'emplois dans les services à la personne et comprenant notamment un hameau de vie, un pôle résidence service de tourisme, un centre équestre, une ferme pédagogique et un établissement spécialisé d'aide par le travail (Esat). « *Quand mon fils m'a demandé, explique Jacky Lechleiter, ce qu'il allait devenir plus tard, je me suis mis à réfléchir. Domaine Nature est la réponse que je veux lui donner.* »

Un engagement actif

Une trentaine de familles ont déjà adhéré, « sans la moindre communication », à ce concept

nouveau, auquel, depuis l'origine, les deux communes voisines d'Ungersheim et de Feldkirch apportent leur soutien. « *Un engagement actif pour une belle opération de solidarité* », ont redit hier les deux maires, Jean-Claude Mensch et Bertrand Felly. Domaine Nature a passé les deux dernières années « à fonctionner comme bureau d'étude, afin de pouvoir attaquer la phase concrète », annonce Jacky Lechleiter.

Si l'opération, prévue par tranches, se chiffre au global à un investissement proche de 30 millions d'euros, un élément nouveau devrait faciliter son montage. Les deux communes sont en effet devenues proprié-

taires des 27 hectares du terril Alex, proche du carreau Rodolphe et de l'Écomusée d'Alsace, sur lequel est envisagé le projet.

Feldkirch et Ungersheim vont également créer un Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique) pour investir dans le volet photovoltaïque du dossier (plusieurs milliers de m² de panneaux pour une centrale de 4 mégawatts), le courant produit et vendu à EDF devant contribuer au financement.

Mais avant cela, il faudra passer par une phase de révision du POS. Dépôt du permis de construire espéré pour l'automne 2009.

Lucien Naegelen